**SOUS TOUTES RÉSERVES**

**PAR COURRIER RECOMMANDÉ**

Québec, le [jour de l’envoi]

À l’attention de :

[Nom du locateur]

[Adresse complète]

**OBJET : MISE EN DEMEURE**

Monsieur [NOM],

Madame [NOM],

Vous êtes propriétaire du logement que j’occupe au [adresse du/de la locataire].

La présente est pour vous informer que je suis troublée dans la jouissance paisible de mon logement. Il y a des infiltrations d’eau dans les pièces suivantes [donner des précisions].

Ces infiltrations d’eau se sont produites [préciser les dates]. Elles m’ont occasionné de sérieux préjudices, présentent des risques de moisissure et de danger pour ma santé. Les fuites m’ont occasionné les dommages suivants : [détailler vos dommages et les quantifier ($) au besoin s’il y a eu des pertes matérielles].

Vous n’êtes pas sans savoir que les articles 1854, 1864 et 1910 du Code civil du Québec stipulent qu’il est de la responsabilité du locateur d’assurer l’état du logement et de délivrer un logement en bon état d’habitabilité.

Je vous mets en demeure de prendre les mesures nécessaires afin de corriger la situation dans les 2 jours [s’il y a urgence] ou dans les 10 jours [s’il n’y a pas urgence] de la réception de la présente, à défaut de quoi je devrai prendre action contre vous au Tribunal administratif du logement.

De plus, je ferai une demande d’intervention à la Ville de Québec pour dérogation au règlement R.V.Q 3021. Celui-ci précise que la présence d’infiltrations d’eau dans un logement est prohibée et doit être supprimée. Un inspecteur en bâtiment pourra lui-même évaluer l’état des lieux et constater s’il y a infraction.

Je me réserve tous mes autres droits et recours.

 Veuillez agir en conséquence.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature

Nom du/de la locataire

Adresse complète